



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE- ALPES-  
CÔTE D'AZUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Affaire suivie par : Anna PELLEGRINI  
Service : Udap 06  
Tél : 04 93 16 59 24  
Courriel : anna.pellegrini@culture.gouv.fr  
Réf :

Direction régionale  
des affaires culturelles  
Provence-Alpes-Côte d'azur  
**Unité Départementale de l'Architecture et  
du Patrimoine des Alpes Maritimes**

Monsieur le Maire de Saint-Cezaire sur Siagne  
Hôtel de Ville  
5 Rue de la République,  
06530 Saint Cezaire

Nice, le 6 mai 2022

**Objet : Modification n 3 du PLU – SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE**

Monsieur le Maire,

Par ce courrier, je voudrai vous faire part de mon avis consultatif au sujet de la modification de droit commun numéro 3 du PLU relative à Riviera (hors zone protégée, hors abords des MH).

L'ensemble des documents (zonage, règlement, rapport de présentation de l'OAP) semble cohérent et bien structuré et mon avis est favorable.

J'attire votre attention sur l'importance des liaisons douces prévues en complément de cette réhabilitation et qui devront d'un côté éviter d'affaiblir le rôle de centralité du village pour les nouveaux habitants du Riviera, de l'autre, permettre au parc de stationnement existant du coeur de village de fonctionner sans prévoir d'agrandissements de surface.

La présentation d'un plan de gestion paysagère pluriannuel sera appréciée au moment du dépôt du futur PC ou DP pour la réhabilitation de l'ensemble des bâtiments.

Je vous prie de croire, monsieur le Maire, à l'assurance de ma sincère considération.

Anna PELLEGRINI  
Architecte des bâtiments de France